

Association De Quoi On Se Mêle Mas de l'Ancienne Eglise 30580 BELVEZET

Le 2 novembre 2019

Association Loi 1901 N° SIRET: 831 989 850 00027

Projet La Draille des Seynes Bilan d'activité 2019

1/ Contexte et objectifs

L'objet du projet est de mettre en place un sentier art et nature proposant une mise en valeur du territoire de la Commune de Belvezet, de son environnement et des savoir-faire du territoire. La « Draille des Seynes» est un parcours autour de Belvezet à la façon de la rivière des Seynes qui serpente entre les versants. Par ce projet, l'association De Quoi On Se Mêle crée 3 tronçons de sentiers. Chaque tronçon est jalonné de 10 à 15 sollicitations/installations qui susciteront la surprise, l'intérêt en proposant un point de vue, l'admiration par la découverte et nous feront avoir un autre regard sur notre patrimoine naturel.

De plus, ce projet est un projet citoyen. Différentes animations sont menées pour inviter et solliciter les habitants, les professionnels, les curieux : des formations à la construction en pierre sèche, des ateliers et des réalisations collectives, la fête de la Draille des Seynes, un forum pour apprendre et débattre sur l'écosystème de la Garrigue et sur celui de Belvézet en particulier

2/ Mise en œuvre et réalisation

Le 7/12/2018 le Conseil Municipal a approuvé la convention de partenariat avec la Commune de Belvézet :

Lancement et préparation :

Janvier/février 2019 : le programme est défini et lancé

Fin mars: Le parcours, les projets d'installations, la démarche concernant la biodiversité, l'organisation des ateliers collectifs ont été présentés à travers une exposition publique à la Médiathèque de Belvézet ouverte aux habitants du village pendant trois semaines. Lors du vernissage environ 40 personnes ont participé à une visite commentée et échangé sur les modalités du projet.

De février à juin : La démarche est de lancer successivement chaque mois les cinq groupes de travail mise en valeur de l'enclos de pierre-sèche, réalisation du Belvédère-cabane, création et implantation de la sculpture La Sorcière et de son jardin de plantes, conception et réalisation du mobile, réalisation du totem en céramique.

L'objectif est de définir les modalités de réalisation de chacune des installations. Concrètement ont été précisés le planning, la répartition des tâches, l'adaptation de la maquette au lieu choisi, les matériaux à utiliser, les aménagements des assises...

La constitution de petites équipes associant le concepteur, des artisans et des spécialistes a été très fructueuse et efficace pour la conception, puis ensuite pour la réalisation et la mise en place

Seul le projet du mobile n'a pu aboutir dans les temps et a dû être reporté sur la parcours N°2.

Début avril : projet de memo présentant le parcours, les emplacements et les installations soumis au Comité de Pilotage constitué avec la Commune

Mi mai : approbation finale par le Conseil Municipal du memo présentant le parcours, les emplacements et les installations.

20 mai : Les feuilles de route ont pu être données aux intervenants

En parallèle le collectif biodiversité a lancé ses travaux pour aboutir à la définition des biotopes et à la rédaction d'un descriptif des particularités de chacun de ces lieux.

Réalisation et implantation du 15 mai au 2 juillet:

- Artistes et artisans créent en atelier et dans le local de l'Association puis installent sur sites
- Les panneaux et les cartels de présentation sont réalisés et installés
- La communication est préparée.

Ouverture au public : 13 juillet

Ouverture du sentier avec ses 15 étapess : des informations jalonnent le sentier, un balisage est en place tout au long du parcours, des informations générales sont données sur les panneaux d'accueil, une exposition de photos et une installation de cordages et de voiles sont en place à l'Ancien Lavoir.

L'inauguration a donné lieu à la Fête de la Draille des Seynes au cours de laquelle ont été proposées au public successivement une découverte guidée et animée du parcours, une déambulation carnavalesque dans le village, une soirée avec un moment de chansons par un artiste du village et un bal.

Du 13 juillet au 20 août : Les artistes associés au parcours ont eu l'opportunité de montrer leurs réalisations au cours d'une exposition.

Les 16 et 17 août : L'Association a proposé un forum au cours duquel deux débats ont été organisés sur thème Belvézet terre cultivée/ terre sauvage.

Le parcours est ouvert au public 24h sur 24 en accès libre tout au long de l'année.

Notre intention est de lancer des opérations de présentation du parcours au cours des mois à venir à l'attention de la presse et des équipes de l'Office du Tourisme. Nous espérons aussi pouvoir accueillir sur le site les membres du Comité Leader.

Nous avons aussi initié les premières étapes du parcours N°2 : le bilan de la première phase est présenté en Comité de Pilotage le 2 novembre dans la perspective de définir le programme de l'année 2020 et la réalisation du deuxième parcours.

Notre intention est de nous

appuyer sur une méthodologie similaire et sur les options retenues dans le cadre du projet présenté au programme Leader.

En particulier pour la reconnaissance du chemin nous avons étudié sur le terrain la faisabilité de l'ébauche présentée au programme Leader et mise en annexe de la Convention avec la Commune.

Le topoguide du premier parcours est réalisé et disponible en 500 exemplaires et les modalités de diffusion proposées au Comité de pilotage.

Le site Internet de l'Association ou de la Draille des Seynes est mis à jour des principaux évènements et sera encore complété pour enrichir le blog d'informations .sur les projets à venir et sur Belvézet et son binôme. On peut y voir en particulier une vidéo de survol du parcours de 10 minutes et des photos .

Résultats obtenus

Le parcours N°1 est constitué d'une quinzaine de sollicitations qui constituent un cheminement homogène : 2 panneaux d'accueil, une exposition permanente dans le Lavoir du Mas de l'Ancienne Eglise, 8 installations utilisant des matériaux et des techniques diversifiées et 7 panneaux de présentation du site de Belvézet et des biotopes traversés.

Tous les aménagements prévus et décrits dans le mémo présenté en Comité de Pilotage étaient réalisés à la date d'inauguration. Pour réaliser le tracé établi l'Association a dû se porter acquéreur du terrain permettant de rejoindre le chemin du Duradou. Cela a constitué une dépense supplémentaire non prévue au projet Leader de 1800€.

La réalisation a associé 10 artistes, 5 artisans et 25 bénévoles.

Le CATTP (Centre d'Accueil à Temps Partiel) du transfo a pris en charge le balisage du parcours et a été associé à de nombreuses activités collectives. Le chantier d'insertion du CSI de Saint-Quentin la Poterie a réalisé la mise en sécurité de l'enclos de pierre-sèche de la Cale du Corbeau et y a construit un banc en pierre.

Plusieurs groupes de travail ont été constitués pour penser la réalisation : enclos de pierre-sèche belvédère-cabane, mobile, la Sorcière aux Plantes.

Trois ateliers collectifs ont été proposés aux habitants:

- un atelier d'initiation à la construction en pierre-sèche (7 participants) ; une nouvelle journée est prévue au printemps.
- Un atelier de création collective de céramique pour la réalisation de Sanglicchon et Compagnie (8 participants du CATTP le Transfo et 15 parents/enfants)
- Un atelier d'initiation à la construction de cabanes (8 enfants + 2 adultes)

Nous avons accueilli environ 200 personnes lors de l'inauguration, 60 et 45 participants à l'un et l'autre des débats et 220 visiteurs à l'exposition.

Nous n'avons pas de moyen d'évaluer le nombre de marcheurs sur le chemin. Nous avons constaté une fréquentation régulière malgré la chaleur de l'été et obtenu un très bon retour qualitatif.